



VIVRE À SAINTE-THÉRÈSE DEMAIN... Information aux locataires

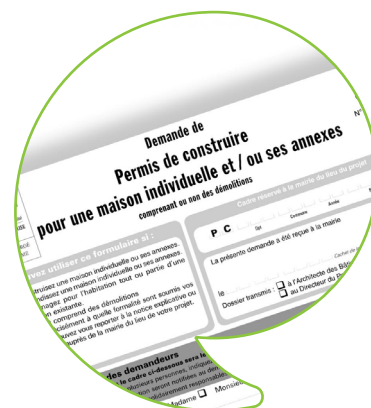
Voici quelques mois déjà, le projet de requalification de votre résidence vous a été présenté. Nous revenons aujourd'hui vers vous pour faire un point sur son avancement.

Les demandes de permis de construire sont déposées !

Une demande de permis de construire est nécessaire pour chaque unité foncière.

Huit demandes ont été déposées le 19 septembre 2023 :
PC352382310170 - PC352382310171 - PC352382310172
- PC352382310173 - PC352382310174 - PC352382310175
PC352382310176 - PC352382310177

La collectivité attend quelques compléments d'informations que nous fournirons en décembre 2023, afin de débiter l'instruction de la demande.



Les riverains ont été consultés

Comme nous l'avons fait pour les locataires, une réunion de présentation du projet de requalification de la cité-jardin s'est tenue conformément à la demande de la Métropole de Rennes avec une vingtaine de voisins, le 14 avril 2023, dans la Maison de Quartier de la Place Bir-Hakeim. Plusieurs échanges, par courriel ou par téléphone, ont permis d'expliquer le projet à ceux qui étaient absents lors de la réunion.



Un dialogue avec la Métropole

est en cours pour finaliser les modalités de conventionnement social des futurs logements.

Un urbanisme transitoire en attendant les travaux

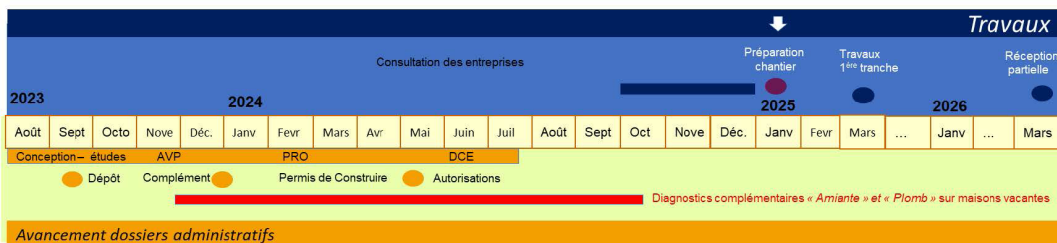
Libérées au départ de leurs habitants, certaines maisons auraient pu rester vides plusieurs mois. Afin d'éviter cela, des Conventions d'Occupations Temporaires ont été signées avec des associations en charge de l'accueil de publics précaires pour les logements vacants en bon état.

De plus, un projet d'aménagement transitoire orchestré par la Maison de quartier sur deux jardins de la résidence permet de donner vie à un potager urbain.

le plan masse du projet



les grandes étapes prévisionnelles du projet



Autorisations administratives : 8 demandes de Permis de Construire

Consultation des entreprises : 4^{ème} trimestre 2024

Durée approximative des travaux pour la première tranche (13 maisons vacantes) : 14 mois

A minima, 3 tranches de travaux seront nécessaires. La durée prévisionnelle des travaux est d'environ une année par tranche. Le début du chantier est envisagé pour le 2^{ème} trimestre 2025.

Une boîte mail pour nous contacter :
rehabilitation.sainte-therese@icfhabitat.fr



Une plateforme pour suivre le projet :
<https://rehasainttherese.icfhabitat.fr/>

